

COMPTE-RENDU

**Atelier 3 – Environnement et
paysage : Comment insérer
le projet dans son
environnement ?**

5 novembre 2024

Salle des Dunes, Saint-Brévin

**Concertation préalable
du 23 septembre au 23 novembre 2024**

Fort de son expertise liée à la construction du premier parc éolien en mer français et de ses relations étroites avec les acteurs industriels de la filière, Nantes Saint-Nazaire Port accompagne le déploiement de l'éolien en mer de grande puissance. Afin de poursuivre cette dynamique, Nantes Saint-Nazaire Port porte le projet Éole, une plateforme d'assemblage pour les éoliennes de demain, destinée au déploiement des futurs parcs éoliens en mer de la façade atlantique. Dans cette perspective, une concertation préalable est organisée du 23 septembre au 23 novembre 2024, sous l'égide de la CNDP, pour informer les habitants, les acteurs du territoire et de la filière, et les associer au projet Éole.

Intervenants

Nantes Saint-Nazaire Port :

- Francisco Sanchez, Directeur de l'ingénierie
- Tanguy Jacob, Attaché de direction à la direction de l'ingénierie
- Philippe Léon, Chef de projet Éole
- Gwenaëlle Cotonnec, Responsable du service environnement
- Marc Labegorre, Chargé d'opérations en ingénierie
- Nadège Chabert, Responsable Maitrise d'œuvre
- Karine Lerendu, Responsable du service communication
- Emilie Chefdor, Chargée de communication

Maîtrise d'oeuvre :

- Camille Dumergue, Directrice de projet, Egis
- Nicolas Fraysse, Directeur de projets, BRLi

Commission Nationale du Débat Public (CNDP) :

- Serge Quentin, Garant de la concertation
- Catherine Trébaol, Garante de la concertation

Sennse :

- Marianne Riboullet, Directrice du pôle concertation
- Clémentine Miquelot, Cheffe de projet en concertation

Nombre de participants :

56 participants

1 – Cadre de la rencontre

Contexte de l'atelier 2

Dans le cadre de la concertation préalable, un atelier s'est tenu le 5 novembre de 18 h 30 à 20 h 30 sur la thématique : « Environnement et paysage : Comment insérer le projet dans son environnement ? ». Cette rencontre avait plusieurs objectifs : présenter le projet Éole, ses enjeux environnementaux et paysagers, recueillir des contributions et créer des temps d'échanges avec les participants.

L'atelier s'est déroulé en plusieurs temps :

- Un temps de présentation global du projet Éole ;
- Un temps de présentation sur les enjeux environnementaux du projet, suivi d'une séquence d'atelier ;
- Un temps de présentation sur les enjeux paysagers, suivi d'une séquence d'atelier.

Le support de présentation est joint à ce compte-rendu. Seules les synthèses des échanges et des contributions livrées en atelier sont retracés dans ce compte-rendu.

2 – Synthèse des échanges et des contributions

Séquence 1 – Temps d'atelier sur les enjeux environnementaux

A l'issue de la présentation sur les enjeux environnementaux du projet, les participants sont invités à formuler leurs questionnements et observations sur cette thématique. Répartis en neuf groupes, ils ont la possibilité de s'exprimer sur 4 sous-thématiques : le contexte physique, le contexte biologique, le cadre de vie et le contexte socio-économique.

a- Le contexte physique

En ce qui concerne le contexte physique, plusieurs groupes questionnent, de manière générale, **l'effet du projet sur la rive Sud de l'estuaire, du côté de Saint-Brévin-les-Pins.**

De nombreux participants s'interrogent également sur **les effets du dragage** :

- Crainte d'un accroissement de l'ensablement des plages de Saint-Brévin-les-Pins à la suite de l'évacuation de sédiments. Description d'un phénomène déjà existant sur le secteur, avec, pour conséquence, la formation de baïnes notamment.
- Questionnement sur le traitement et la gestion des sédiments.

- Questionnements sur l'effet du dragage sur les piliers du pont de Saint-Nazaire.

D'autres participants font des remarques à propos de la **prise en compte du changement climatique** :

- Questionnement sur la prise en compte de l'élévation du niveau de la mer.
- Interrogation concernant les effets du projet sur les crues et submersions marines.
- Point de vigilance concernant la vulnérabilité de la zone nord-ouest, quartier Mindin où il existe déjà un mur de défense vis-à-vis des submersions marines.

Enfin, des interrogations diverses émergent dans différents groupes à propos du contexte physique :

- Questionnement sur le **lien entre travaux sur le pont et travaux sur les quais**.
- Questionnement sur la **gestion des eaux pluviales**.
- Point de vigilance sur la **prise en compte du risque incendie dans le déploiement du projet**.

b- Le contexte biologique

Plusieurs groupes interrogent les **effets du projet sur la biodiversité marine et aviaire** :

- Questionnement sur la disparition possible de bancs de moules et palourdes, les moyens de préservation qui seront mis en place et la communication qui sera faite à ce sujet. Un groupe insiste sur le double enjeu écologique et économique pour les moules de bouchots.
- Questionnement sur les effets du projet sur les oiseaux locaux et migrateurs ainsi que sur les chauves-souris. Un groupe alerte sur la temporalité du commissioning et des migrations.
- Interrogation sur l'effet des bruits sous-marins sur la faune marine pendant le chantier, notamment pour les poissons et les oiseaux. Un groupe demande si le projet aura un effet sur la quantité et la variété de poissons présents sur site.

Deux groupes questionnent également **la gestion et la préservation des milieux sensibles, notamment les vasières** :

- Demande concernant la compensation des vasières.
- Point de vigilance sur le risque d'évolution des vasières.

c- Le cadre de vie

Les participants se préoccupent des **nuisances sonores** générées par le projet, aussi bien pendant les phases de construction que lors de l'exploitation. Les interrogations portent sur les sujets suivants :

- Niveaux sonores des activités sur le quai.
- Amplitudes horaires des activités.

- Impact sonore potentiel sur les zones touristiques et résidentielles, notamment à Saint-Brévin-les-Pins au quartier de La Primais.
- Techniques d'insonorisation envisageables pour réduire les nuisances sonores, notamment lors des opérations de battage des pieux, de dragage et de test des éoliennes.

L'impact visuel du projet fait également l'objet de remarques au cours de cette séquence. Sont notamment évoqués :

- La hauteur des éoliennes et leur forte visibilité depuis les côtes.
- Les mesures potentielles à mettre en place pour limiter les effets visuels.

Enfin, les participants interrogent les effets du projet sur **la qualité de l'air**. Les sujets suivants sont mis en avant :

- Crainte d'une augmentation de la pollution de l'air en raison d'un accroissement des activités maritimes et industrielles associées au projet (ex : rotation des remorqueurs, opérations de dragage, mouvements de véhicules et équipements lourds).
- Préoccupations concernant les émissions polluantes (NO₂, PM₂₀, PM_{2.5}).
- Questionnement sur les moyens de suivi et de réduction des émissions dans le cadre du projet.

d- Contexte socio-économique

Plusieurs participants abordent la **création d'emplois et les impacts économiques du projet** Éole. Les questionnements et remarques soulevés sur ce sujet sont les suivants :

- Questionnement sur le nombre d'emplois directs et indirects prévus dans le cadre du déploiement du projet.
- Interrogation sur les effets du projet sur le marché immobilier local avec l'arrivée de nouveaux travailleurs et leurs familles.

Les retombées pour les collectivités locales sont aussi questionnées par certains participants et plus particulièrement par les habitants de Saint-Brévin-les-Pins :

- Questionnement sur les avantages économiques apportés par le projet aux collectivités locales.
- Interrogation sur de possibles mesures de compensation, comme des réductions sur les coûts énergétiques ou des subventions directes aux infrastructures communales.
- Interrogation sur l'impact potentiel du projet sur le commerce local, en particulier pour les secteurs du tourisme et de la pêche.

Enfin, certains participants interrogent **l'opportunité du projet** :

- Questionnement sur la pérennité de la filière éolienne et les risques politiques ou économiques qui pourraient affecter le projet.
- Interrogation sur la rentabilité à long terme et l'amortissement des investissements, en particulier face aux coûts de construction élevés.
- Questionnement sur l'origine des composants des éoliennes. Un groupe souligne l'importance de privilégier l'approvisionnement local ou vertueux pour aligner le projet avec les objectifs de décarbonation.

Séquence 2 – Temps d’atelier sur les enjeux paysagers

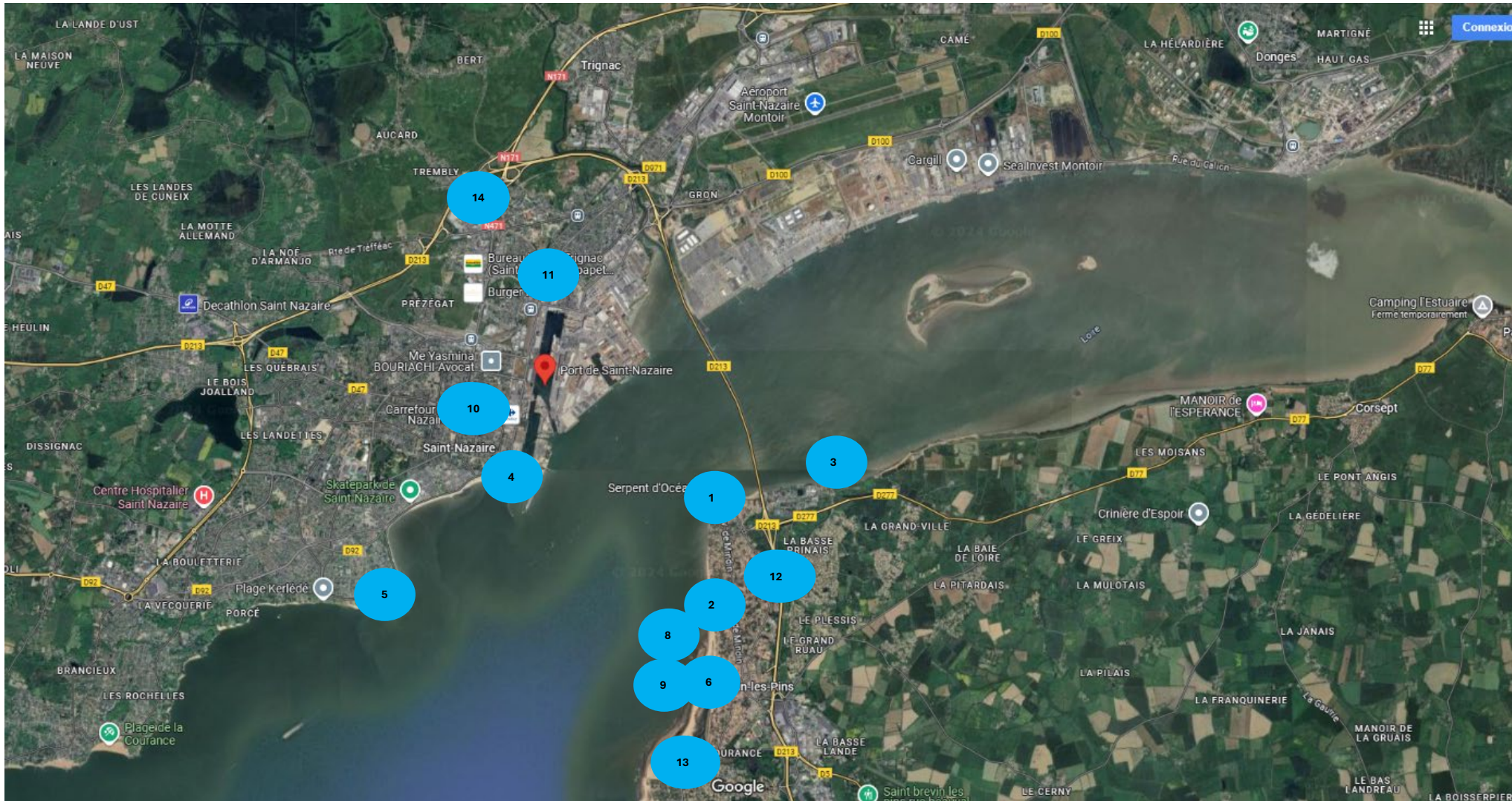
Dans une seconde séquence contributive, les participants sont invités à réagir aux visuels représentant plusieurs points de vue et toutes les phases d’utilisation du futur quai Éole.

Alors que certains participants s’inquiètent de l’impact paysager du projet et évoquent l’importante dimension des ouvrages et objets (flotteurs, éoliennes), plusieurs groupes indiquent que l’évolution du paysage est à relativiser. En effet, certains indiquent que le paysage est déjà industrialisé et que les habitants s’habitueront à cette évolution. D’autres mettent en regard l’impact du projet sur le paysage avec son utilité. Plusieurs arguments sont mis en avant : la pérennisation des activités du port, l’opportunité de développer un tourisme industriel ou encore la nécessité de décarboner la production d’énergie.

Plusieurs participants interrogent malgré tout de nombreux aspects du projet, en réaction aux visuels présentés. Ils questionnent notamment les mesures de sécurité pour protéger les ouvrages, protéger les habitations ou éviter le risque de chutes d’éoliennes. Deux groupes émettent également un point de vigilance quant au risque de collisions automobiles sur le pont durant la période estivale et la période d’assemblage des éoliennes flottantes. Selon eux, la vue des éoliennes pourrait distraire les conducteurs et causer des accidents sur une voie très empruntée durant cette saison.

Par ailleurs, de nombreux participants indiquent que les visuels représentants les vues depuis Saint-Brévin-les-Pins ne sont pas réalistes. Des vues de face et moins panoramiques sont demandées.

Après avoir examiné les visuels prospectifs déjà réalisés par Nantes Saint-Nazaire Port, les participants ont la possibilité d’identifier, sur une carte, des points de vue qu’ils auraient aimé voir. Les points de vue identifiés par l’ensemble des participants sont listés ci-dessous. A noter que certains points ont été regroupés puisqu’ils se situaient dans une zone similaire.



7

Légende :

- 1- Tous les groupes sauf un identifient un point de vue à réaliser depuis ce secteur (« nez de chien). Ils indiquent que la vue actuelle n'est pas réaliste et que le visuel est trop panoramique. Un groupe précise qu'une vue idéale serait face au quai, place Bougainville, sans effet panoramique avec un navire de croisière en fond.
- 2- Sur ce point, un groupe souhaiterait avoir une vue panoramique.
- 3- Depuis ce point, un groupe aimerait une vue qui montre le pont et les éoliennes.
- 4- Un groupe juge intéressant d'avoir une vue depuis les restaurants situés à proximité de ce point.
- 5- Deux groupes demandent une vue depuis le secteur Villès Martin.
- 6- Ce point est identifié par trois groupes. Le restaurant Le Rio et le centre des Pins sont identifiés comme des lieux stratégiques pour une nouvelle vue.
- 7- La zone du Pointeau est identifiée par cinq groupes comme un secteur depuis lequel il serait intéressant de développer des points de vue du projet. La plage de l'Océan, le casino, Val d'or et la casemate sont mentionnés parmi les points précis depuis lesquels développer des visuels.
- 8- Du côté de Saint-Brévin-les-Pins, un groupe aimerait développer un point de vue depuis l'axe de l'avenue de villa, sur la plage.
- 9- Deux groupes proposent de réaliser des visuels depuis la plage de Saint-Brévin-les-Pins. Un des deux groupes mentionne notamment le poste de secours Branly.
- 10- Ce point identifié par un groupe représente l'avenue Albert de Mun. Les participants aimeraient développer un point de vue sur ce secteur, au niveau du paquebot.
- 11- Un groupe indique le quartier Méan Penhoët parmi les secteurs depuis lesquels développer des visuels prospectifs.
- 12- Un groupe identifie ce point comme le centre de Saint-Brévin-les-Pins. Les participants aimeraient une vue lointaine du projet depuis ce secteur.
- 13- Deux groupes aimeraient avoir une vue du projet depuis le centre-ville de Saint-Brévin. Un d'entre eux précise le secteur exact : dans le bas de la rue de l'église, à l'angle du boulevard Padioleau.
- 14- Un groupe identifie ce point sur le volet environnemental : il s'agit d'un site de conchyliculture sur lequel ils souhaiterait que le port mette en place un suivi des effets du dragage

3 – Synthèse et conclusion

Cet atelier a permis aux participants de mieux comprendre les enjeux environnementaux et paysagers du projet.

Ils ont exprimé leurs préoccupations concernant les effets du projet sur la commune de Saint-Brévin-les-Pins, notamment au sujet du devenir des sédiments, des nuisances sonores, et l'impact visuel du projet. Ils ont exprimé leur volonté de disposer de nouveaux points de vue prospectifs du projet pour mieux appréhender son insertion dans le paysage.

Les échanges ont donné aux participants l'occasion de poser leurs questions à Nantes Saint-Nazaire Port, et leurs contributions nourriront les décisions du maître d'ouvrage.